



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Centre national pour le développement du sport

Question écrite n° 76778

Texte de la question

Mme Sophie Dessus attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, chargé des sports sur les nouvelles orientations du Centre national pour le développement du sport (CNDS), dont les aides permettent au monde sportif de fonctionner au quotidien. Depuis quelques années, le ministère tend à aiguiller une partie de plus en plus conséquente de l'enveloppe territoriale du CNDS vers ses propres priorités, afin de compenser la baisse récurrente de son budget. De fait, la part restante dédiée aux ligues, comités et clubs ne cesse de se restreindre. En outre, le seuil minimum de subvention a régulièrement été relevé, ce qui a pour conséquence de réduire le nombre de structures bénéficiaires, beaucoup d'entre elles étant dans l'incapacité de porter des projets d'un montant élevé. Elle lui demande s'il est possible de réorienter la politique du CNDS, dont l'évolution menace les petites associations et le maintien des activités sportives dans nos territoires ruraux.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Dessus](#)

Circonscription : Corrèze (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76778

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 mars 2015](#), page 2126

Question retirée le : 8 mars 2016 (Fin de mandat)